Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 11

Artikel: Perrottet : au jardin des plantes
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-194846

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-troisième année. N° 11. Samedi 16 mars 1895.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
SUISSE: un an . . 4 fr. 50
six mois . 2 fr. 50
ETRANGER: un an . 7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conteur*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du *1er janvier*, du *1er avril*, du *1er juillet* et du *1er octobre*.

PRIX DES ANNONCES:
du canton, 15 c.; de la Suisse, 20 c.; de l'Etranger, 25 c. la ligne ou son espace.

Perrottet

AU JARDIN DES PLANTES.

Ceux de nos lecteurs qui ont visité le Jardin des Plantes, à Paris, ne se doutent guère, pour la plupart, que sa prospérité et un très grand nombre des richesses végétales qu'il possède, sont dues à l'activité et à l'intelligence d'un de nos concitoyens. Les renseignements qu'on va lire nous en donnent cependant une preuve des plus convaincantes.

* * *

Samuel Perrottet, fils d'un cultivateur du Vully, entra très jeune comme petit garçon jardinier au service de l'un de nos grands propriétaires. Il n'avait reçu aucune éducation que celle de l'école de son village, mais ses maîtres ne tardèrent pas à découvrir chez lui les dispositions les plus heureuses et une activité infatigable. Ils ne virent plus dans ce jeune homme un simple mercenaire, mais un sujet auquel il ne manquait que des encouragements et de l'appui pour réussir. Des traités élémentaires d'agriculture et d'histoire naturelle furent mis entre ses mains, et il consacra à l'étude toutes les heures dont il pouvait disposer.

Perrottet avait entendu parler du fameux Jardin des Plantes de Paris, et de la célèbre école où de jeunes gens se formaient sous des maîtres habiles. Il osa rêver de la possibilité d'y être admis et en manifesta le désir. Ses bienfaiteurs étant à même de le seconder dans ce projet lui procurèrent des lettres de recommandation pressantes pour le chef du Jardin des Plantes, le Nestor de l'école, André Thouin.

Le jeune Perrottet fut accueilli avec bonté par ce respectable vieillard, mais au premier moment il lui laissa peu d'espérance. Puis, se ravisant, il lui dit: « Cependant, d'après le bien que me disent de vous les personnes qui vous ont adressé à moi, je ferai quelque chose. Tenez, mettez-vous là (en lui montrant quelques plate-bandes à bêcher), nous verrons ce que vous savez faire. »

Perrottet s'acquitta si bien de sa besogne qu'au bout de peu de temps il fut reçu comme aide-garçon jardinier. Son intelligence, son esprit d'observation et ses progrès dans la science de l'horticulture le firent rapidement arriver au premier rang des botanistes cultivateurs, qui fournissent les sujets dont on a besoin pour les voyages de découvertes et les expéditions lointaines.

* * *

En 1819, le ministre de la Marine et des Colonies choisit deux bâtiments, le *Rhône* et la *Durance*, pour aller chercher des hommes instruits dans les cultures exotiques, soit sur les côtes de la Chine, soit dans les îles de l'Archipel asiatique, et les transporter à Cayenne afin de perfectionner l'industrie agricole dans cette vaste partie des possessions françaises du continent américain.

Le commandement de cette expédition fut confié au capitaine Philibert, et le jeune Perrottet fut désigné pour l'accompagner comme botaniste cultivateur. Il reçut pour instructions de rassembler d'amples collections de graines et surtout de plantes et d'arbres de ces contrées, et d'en peupler les jardins royaux des colonies françaises.

Dans son étonnante activité, et au milieu de difficultés sans nombre, Perrottet fit recueillir aux îles de Java, Sumatra, Bornéo, dans les archipels des Molusques et des Philipines, une quantité considérable de graines, d'arbustes et d'arbres dont il enrichit les jardins royaux des îles de France, de Bourbon et de la Guyane française. Il remplaça une partie de ce qu'il laissait chemin faisant, par d'autres productions de l'Afrique et de l'Amérique, et eut le bonheur, au retour, de rentrer dans le port de Rouen avec toutes ses richesses.

Un petit batiment fut mis à la disposition de Perrottet, avec lequel il remonta la Seine, et vint débarquer sur le quai du Jardin des Plantes une cargaison telle qu'on n'en avait point encore vu arriver d'aussi considérable, et surtout dans un si bel état de fraîcheur. Outre de grandes provisions de graines et de fruits, 85 caisses contenaient 354 arbustes de six pouces à six pieds d'élévation et 158 espèces différentes, dont plusieurs n'avaient pas encore paru dans aucun jardin de l'Europe.

Une serre nouvelle fut construite à la suite des serres *Buffon* et *Baudin* pour recevoir cette riche collection. On lui donna le nom de serre *Philibert*; mais il eût été plus convenable, plus juste de l'appeler du nom de notre compatriote, c'est-à-dire *serre Perrottet*.

Peu de temps après ce grand voyage, Perrottet voulut revoir sa patrie et prendre quelque repos dans le sein de sa famille. Il vint à Lausanne. La Société des Sciences naturelles s'empressa de l'inviter à devenir l'un de ses membres. Il assista à plusieurs séances et enrichit notre musée de divers objets précieux.

Rentré à Paris, il ne tarda pas à recevoir une mission importante encore, celle de fonder un établissement agricole dans les possessions françaises voisines du Sénégal, où deux premières tentatives avaient échoué. Perrottet partit donc, en 1824, avec une colonie d'ouvriers jardiniers mis sous ses ordres. Mais après de nombreux et persévérants essais dans la contrée qui sépare le Sénégal et la Gambie, il ne tarda pas à se convaincre qu'il était absolument impossible d'obtenir de réels succès de la culture sous un tel climat.

En 1831, Perrottet publia à Paris, un intéressant ouvrage sur ce dernier voyage. D'autres écrits occupèrent dès lors ses loisirs, car sa santé, altérée par un séjour de cinq ans, sous l'influence délétère d'un climat insalubre, ne lui permettait plus de continuer ces lointaines explorations.

Un incendie à l'hospice des aliénés

au Champ-de-l'Air, en 1829.

Voici en quels termes les journaux de l'époque rendent compte de l'événement :

« Mercredi, 21 juillet, nous avons entendu à Lausanne la cloche du feu. En un instant toute la ville a été dans les rues avec le seau, soit *brochet*, que chacun doit avoir chez soi. On apprit bientôt que le feu était à l'hospice des aliénés. La foule et les pompes sont arrivées immédiatement au lieu de l'incendie et le zèle de tous n'a pas tardé à empêcher les progrès du mal.